

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Février 1999

Québec, le 15 février 1999

Monsieur J. Rodolphe Rousseau
Président
Collège O'Sullivan
1191, rue de la Montagne
Montréal (Québec) H3G 1Z2

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes Techniques administratives conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) et Commerce International conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)

Monsieur le Président,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 8 février 1999, des mesures prises par le Collège O'Sullivan pour donner suite à son rapport d'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Commerce international* que dispense votre Collège. La Commission a conclu que des suites satisfaisantes ont été données à son évaluation. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

Dans son rapport, la Commission faisait, pour le programme de *Techniques administratives* (DEC), trois recommandations dont la première était de systématiser davantage les contacts avec les entreprises afin de connaître leurs besoins et d'établir un profil du diplômé. Les sondages prévus auprès des finissants et de leurs employeurs permettront de recueillir les données nécessaires à l'élaboration d'un profil du diplômé. La Commission prend bonne note des moyens retenus et s'estime satisfaite dans la mesure où le Collège rend systématiques et permanents ses liens avec les entreprises. La deuxième recommandation visait à améliorer la cohérence du programme par le choix de cours, les liens entre le contenu des cours et les objectifs ainsi que la séquence de ces cours. Le Collège a modifié la séquence des cours et a revu le contenu et les objectifs de tous les cours. Les modifications apportées répondent bien à cette recommandation. La dernière recommandation concernait les mesures à prendre pour la gestion et l'encadrement des stages ainsi que la prise en charge de la dimension pédagogique par un professeur. La Commission a également formulé cette recommandation pour le programme de

Commerce international (AEC). Compte tenu que le Collège a décidé de ne pas rattacher d'unités aux stages, la Commission considère que la recommandation n'a plus la même pertinence. Elle estime cependant que si le Collège modifie sa décision en offrant un stage comportant des unités, il devra répondre aux conditions énoncées par la Commission dans cette recommandation.

La Commission note que le Cégep a pris des mesures pour donner suite à certaines suggestions et invitations qui lui avaient été formulées et souligne sa satisfaction à cet égard.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège O'Sullivan a su profiter de l'opération d'évaluation de ses programmes *Techniques administratives* et *Commerce international* pour améliorer la qualité de la formation donnée. Elle souligne les efforts consentis par les enseignants et la Direction du Collège pour assurer la bonne marche des programmes.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer